

Note Méthodologique : inspection du travail

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

La mission accompagne les entreprises pour répondre aux exigences de l'inspection du travail et intégrer durablement la réglementation.

- Garantir le respect des obligations légales en santé, sécurité et droits des salariés.
- Limiter les risques professionnels et améliorer les environnements de travail.
- Appuyer les interactions avec l'inspection via un cadre d'analyse rigoureux.
- Cible: dirigeants, RH, QHSE, responsables de sites, managers (industrie, construction, transport, services).

Point clé : La conformité se construit par un diagnostic terrain, une analyse documentaire, un plan d'action priorisé et un suivi effectif.

Objectifs de la mission

- Assurer la conformité aux normes légales (Code du travail, accords, recommandations).
- Identifier les non-conformités et risques majeurs.
- Proposer des mesures correctives adaptées et priorisées.
- Renforcer la prévention, sécuriser les pratiques, éviter les contentieux.
- Améliorer la performance globale en intégrant la réglementation au quotidien.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic terrain: visites de site, entretiens avec responsables, observation des activités.
- Analyse documentaire et réglementaire: registres de sécurité/accidents, fiches de poste, procédures; conformité au Code du travail et accords.
- Rapport détaillé: constats, non-conformités, recommandations.
- Plan d'action personnalisé: priorisé, réaliste et adapté au secteur/contraintes.
- Suivi et accompagnement: formations, audits de suivi, conseils ponctuels.
- Vérification de l'efficacité des actions et pérennisation des bonnes pratiques.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Visites, entretiens, observation terrain et collecte d’informations.
- Résultat: évaluation du niveau de conformité et des risques majeurs.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des registres de sécurité/accidents, fiches de poste, procédures.
- Contrôle par rapport au Code du travail, accords collectifs, recommandations.
- Résultat: liste des non-conformités et écarts d’adéquation.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action

- Rapport détaillé avec priorisation des actions.
- Résultat: plan d’actions concret et adapté à l’entreprise.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Formations, audits de suivi, conseils ponctuels; ajustements au fil des évolutions.
- Résultat: mise en œuvre effective et pérennisation des bonnes pratiques.

Planning / durée / jalons

Durée globale: intervention de quelques jours à plusieurs semaines selon taille, complexité et enjeux.

Phase / Jalon	Contenu	Durée / Format
Diagnostic terrain	Visites, entretiens, observation des activités	Variable (selon taille/complexité) • Sur site
Analyse documentaire	Revue registres, procédures, rapports d’accident	Variable • Sur site et/ou à distance
Rapport & plan d’action	Constats, non-conformités, recommandations priorisées	Inclus dans la période globale • Document écrit
Suivi & accompagnement	Formations, audits de suivi, conseils ponctuels	Étalé dans le temps • Mixte (site / distance)

Rôles & responsabilités

Client

- Met à disposition les documents: registres d’accidents/sécurité, fiches de poste, procédures, rapports d’audit précédents.
- Facilite l’accès aux sites et la tenue des entretiens.
- Met en œuvre les mesures correctives et contribue au suivi.

Consultant

- Réalise le diagnostic terrain et l’analyse documentaire/réglementaire.
- Produit le rapport détaillé et le plan d’action priorisé.
- Assure l’accompagnement: formations, audits de suivi, conseils; vérifie l’efficacité des actions.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Accès aux sites et aux activités pour observation terrain.
 - Disponibilité des responsables pour entretiens.
 - Registres de sécurité et d'accidents.
 - Fiches de poste et procédures internes applicables.
 - Rapports d'audit précédents (le cas échéant).
 - Référentiels: Code du travail, accords collectifs, recommandations des autorités.
-

Modalités de pilotage & qualité

- Format flexible: audits sur site, entretiens téléphoniques/visioconférence, suivi documentaire régulier.
 - Recommandations priorisées et mesures correctives ciblées et réalistes.
 - Accompagnement régulier pour la mise en œuvre; ajustements selon les évolutions.
 - Vérification de l'efficacité des actions et pérennité des bonnes pratiques.
 - Reporting clair et suivi personnalisé pour sécuriser la conformité dans la durée.
-